L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI 22 JANVIER 1879.

SPECTACLES BALS &c.

Académie de Musique.

Evénement fashionable de la saison.

Réapparition de l'artiste de talent

MELLE FANNY

DAVENPORT,

Secondée par le célèbre jeune acteur,

EDWIN PRICE

Dans le Premier Succès de la Saison

LUNDI, janvier 20, 21, 22, 23, avec MERCREDI ET SAMEDI MATINEE, MLLE FANNY DAVENPORT paraîtra dans son grand rôle, MABEL RENTREW, dans la pièce en 5 actes de Augustin Daly, intitulée :

PIQUE.

VENDREDI, 24 janvier—Relâche de MLLE DAVENPORT. Le grand drame de Daly intitulé DIVORCE, qui sera répété SAMEDI en MATINEE et le SOIR.

DIMANCHE, 26 janvier—Deux Grands LONDON ASSURANCE et OLIVER TWIST.

LUNDI, 27 janvier—La nouvelle pièce de MLLE DAVENPORT, LOTTIE.

Pendant la seconde semaine—AS YOU LIKE IT, LADY OF LYONS, SCHOOL FOR SCANDAL et PROU-PROU.

On peut se procurer des sièges d'avance. Pas de frais extra. 10jan—

GRAND BAL PARE

—DONNÉ PAR LA—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A LA SALLE ST-PATRICK,

LE 1er FEVRIER 1879.

Les séances de la Direction du Bal ont lieu à l'Asile, tous les vendredis à 7 heures du soir.

20déc—tf

LECTURE

Par le prêtre-prêtre: Rev. A. J. RYAN,

A ST. PATRICK'S HALL.

Dimanche, 26 Janv. 1879, à 7½ P. M.

Sujet: PLEURS, TEMPLES et TOMBEAUX.

Comité:

Jos. Mitchell,	Alphonse Philips,
Jas. J. Tarleton,	F. Murphy,
E. P. Dunn,	M. Trudo,
Dr T. Shepard,	Wm. Murray.
Edw'd Dore,	

Prix d'entrée: 50 cts.

19 jan—19 25 26.

Workingmen's Bank, 94 rue du Canal—Nlle-Orléans 15 janvier 1879.—A l'élection annuelle tenue le 13 du courant, les personnes suivantes ont été désignées pour composer la direction de cette banque:

Théophile Conmagère,	Dominique Pechois,
Victor Maignan,	Daniel Moriarty,
J. J. Langlois,	J. Rybalski,
Alphonse Wais,	M. B. Muncy,

J. B. CAMORS,
EDGAR HINCKS,
Caissier.

16 jan—7f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, coin White et Lafayette—Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1879.—A la dernière assemblée régulière du conseil de direction, un dividende a été déclaré de deux pour cent sur le fonds capital de la compagnie a été déclaré payable aux actionnaires à leur demande, à partir de cette date aux bureaux de la compagnie.

H. RUARD, Secrétaire.

15jan—10f

Compagnie d'Assurance contre le feu—Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1879.—A une assemblée régulière des actionnaires de cette compagnie, tenue le 6 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante, à savoir:

J. B. Woods,	E. S. Howard,
Thos. Sefton,	A. Bouvard,
John Barkley,	Jas. T. Moore,
J. J. Gidiere,	C. H. Laurence,
John J. Rea,	H. C. Cazayres,
W. T. Hardin,	S. J. Keith.

Et à une assemblée du conseil de direction tenue ce jour, M. J. B. WOODS a été réélu président, THOS. SEFTON, vice-président et CHAS. LaSABSIER, secrétaire.

CHAS. LaSABSIER, Secrétaire.

15 janv—7f

Bureau du Carondelet Canal & Navigation Company, coin Toulouse et Villere—Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1879.—A une réunion du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende de deux pièces en monnaie par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 20 janvier 1879.

F. TISNE, Jr., Secrétaire.

14janv—7f

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1879.—A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant, il a été

Résolu de payer, sur demande, le Dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le Capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

14janv—10f

Compagnie d'Assurance du Mississippi—Nouvelle-Orléans 13 janvier 1879.—A une réunion du conseil de Direction de cette Compagnie tenue le 8 courant un dividende de cinq pour cent a été déclaré payable aux demandes.

CHAS LESASSIER, Secrétaire.

12 jan.—7 f.

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 109 de la rue du Canal.

MEUVIÈME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1879.

Conformément à la charte, l'Association d'Assurances de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1878:

Primes sur les risques de feu	$330,630 36
Idte du mar	43,751 06
Idte de rivière	23,555 97
Total des primes	$397,137 39
Moins: Primes sur risques non expirés	$112,752 00
Primes remboursées	2,733 03
	$115,505
Primes nettes acquises	$280,632 36
A ajouter:—Intérêts	9,324 66
	$289,957 02
Pertes payées sur les risques de feu	$48,890 94
Idte du mar	33,658 44
Idte de rivière	9,785 93
Pertes non ajustées et en litige et non échues	22,047 26
	$113,382 77
Réassurances	21,156 99
Réfaction (rebate)	31,606 47
Commission et agences	19,486 45
Dépenses d'agences	6,356 25
Taxes et licences	4,370 30
Dépenses de bureau	27,927 84
Dépenses diverses, et bureau des assurés, etc	6,401 95
	$230,182 75
BÉNÉFICE NET	$61,774 27
En moins: Premier dividende d'intérêt semi-annuel sur actions, déclaré le 2 juillet 1878	14,792 50
Balance des bénéfices	$ 46,991 77

ACTIF.

Argent en banque	$94,604 06
Dépôt au trésor de l'Etat de Mississippi	13,000 00
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	17,178 35
Certificats de dépôts au bureau de dettes du New Orleans Insurance Association	2,500 00
2,500 1863 94 échéant à 25,500 20	
Billets à recevoir pour primes	1,971 97
Prêts sur hypothèques	80,162 20
Prêts sur nantissements	21,497 20
Effets à recevoir	4,190 11
Bons	42,232 50
Actions	23,947 00
Primes en voie de recouvrement	40,224 48
Propriétés foncières	94,261 71
Dû par divers	6,782 94
Fonds des Etats-Unis	25,000 41
	$514,136 20

PASSIF.

Capital payé en plein (actions de $200)	$285,600 00
Dividendes non réclamés	4,443 00
Primes sur risques non expirés	112,752 00
Pertes non réglées	22,047 26
Dû à divers	7,823 73
Fonds de réserve	24,568 45
	$457,144 43
SURPLUS	$ 46,991 77

Le tableau qui précède est une représentation des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LABADIE, Président.

E. LABADIE, Secrétaire.

ETAT DE LA [illegible]

Paroisse [illegible] Ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] et ayant personnellement paru [illegible] ce 14me jour de janvier 1879, [illegible] Jr.

A une assemblée régulière de la Direction tenue ce 13 [illegible] 1879, à la salle du bureau de la Compagnie, A LA SALLE DU 29 COURANT, No 6, rue du Magazin.

1° UN DIVIDENDE D'INTÉRÊTS DE CINQ POUR CENT (5 pCt) pour la période comprise du 1er [illegible] 1879, [illegible] 10 pCt) sera payable [illegible] aux [illegible] à partir de ce jour.

2° UN DIVIDENDE DE SIX POUR CENT, (6 pCt), sera [illegible] payable [illegible] à partir de ce jour.

3° Le [illegible] DE SIX POUR CENT, (6 pCt) [illegible] payable [illegible] à partir de ce jour.

4° Le [illegible] DE SIX POUR CENT, (6 pCt) [illegible] payable [illegible] à partir de ce jour.

5° Le [illegible] DE SIX POUR CENT, (6 pCt) [illegible] payable [illegible] à partir de ce jour.